

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 04-4588 / 100356
Metalcolor SA, 1072 Forel (Lavaux)
Ligne de production peinture: laquage et parachèvement.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
36 H
13.06.2004–13.06.2007 (Renouvellement/modification)
- 04-4593 / 100562
NMS SA, 1510 Moudon
Galvanoplastie, impression, sérigraphie, perçage.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
1 H
27.06.2004–27.06.2007 (Renouvellement/modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)

- 04-4487 / 100384
Sources Minérales Henniez SA, 1525 Henniez
Production
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
83 H
01.06.2004–01.06.2007 (Modification)

Rejet de la demande d'autorisation du travail le dimanche (Art. 19 LTr)

- City Disc AG
magasin dans la gare de Neuchâtel
pas de besoin spécial de consommation
personnel de vente
à partir du 01.01.2005, l'occupation de personnel le dimanche est interdite

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément à l'art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Département fédéral de l'économie, 3202 Frauenkappelen, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

29 juin 2004

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail